



BULLETIN D'INFORMATIONS
N°161-JUILLET 2016
Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400
Tel 02.98.68.15.21.
Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr
Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune
www.saint-servais-29.fr

URGENCES : Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**, Gendarmerie **17**

MÉMO : École **09.61.20.66.81**, Garderie **06.87.29.71.04**
Infirmière Libérale, Mme HENNEQUEZ : **0786054381**

AGENDA

- Mairie fermée les mercredis matin durant l'été et les samedis du 9 juillet au 20 août inclus.
- Inauguration de la saison et vernissage de l'exposition de peinture le samedi 2 juillet à 18h à la salle Ty Léon.
- Pardon de SAINT-SERVAIS, rassemblement à 10h15 le dimanche 17 juillet au Calvaire en bas du Bourg.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 juin sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Guénaëlle BORD et Valérie PAUL.

Le secrétaire de séance est Paul LAURENT.

ESPACE INTERGENERATIONNEL

Le permis pour les deux classes est déposé depuis le 1^{er} juin 2016. Les demandes de subventions sont en cours.

PROJET MULTI-GLISSE

Eurovia a commencé le jeudi 24 juin les travaux pour l'implantation de la piste de bosses et de la plateforme enrobée. Ils devraient durer une semaine. Camma sport posera à suivre les éléments de la piste de skate.

ALLEE DE PETANQUE : EXTENSION

La pose de l'isolation a été réalisée par des bénévoles, la peinture est faite par les employés. L'électricité est prévue fin de semaine.

RENTREE 2016-2017

Principales informations suite au conseil d'école du 20 juin et de la réunion avec les parents le 22 juin :

- Les effectifs seront de 147 élèves pour la rentrée 2016-2017. La répartition, établie en 6 classes, est la suivante : 22 CM1 CM2, 23 CM1 CE2, 21 CE1, 26 GS CP, 25 MS GS et 30 PS1 PS2
- La garderie est ouverte de 7h30 à 8h45 le matin et de 16h45 à 18h30 le soir. Des parents demandent d'augmenter l'amplitude horaire. Pour les parents intéressés, merci de passer en mairie pour faire connaître les besoins réels et si nécessaire modifier les horaires en conséquence.

PERSONNEL COMMUNAL

Les contrats CAE arrivent à échéance. Deux contrats sont renouvelés.

ETUDE DEVIS EN COURS

Le conseil a donné son accord pour l'achat d'une tondeuse, d'un vidéoprojecteur pour la salle Ty Léon et de guirlandes lumineuses. Les montants nécessaires ont été inscrits au budget primitif de 2016.

Des travaux à l'ossuaire sont à prévoir au niveau du retable, de la table de communion et du parquet, les conseillers donnent leur accord. Des demandes de subventions vont être faites.

Les conseillers souhaitent étendre le contrat maintenance pour la photocopieuse de la mairie.

Suite au ravalement, le logo de la commune va être apposé sur la façade de la mairie avec l'accord des élus et des Bâtiments de France.

FOND DE CONCOURS

La CCPL (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau) souhaite remplacer la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) par un fonds de concours. Le versement de la CCPL sera de 8912,93 euros en 2016 (Fonds de concours). En 2015 la DSC était de 8202,04 euros. Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

FUSION SIVU ET CCPL AU 1/01/2017

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) adopté par arrêté préfectoral du 30 mars 2016 prévoit la fusion du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du centre de secours de Landivisiau et de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau au 1^{er} janvier 2017. Chaque conseil municipal doit délibérer sur ce projet afin d'émettre un avis sous la forme explicite « favorable » ou « défavorable ». Le conseil donne un avis défavorable.

VOIRIE COMMUNALE

Les travaux au Drevers et au bourg sont en cours.

Lors du conseil du 21 avril, le conseil avait signé une motion contre la suppression de l'aide à la voirie. L'AMR (Associations des Maires Ruraux) propose de prendre une délibération. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

MUSEE : SAISON ESTIVALE

La saison démarre le samedi 2 juillet par le vernissage de l'exposition « Sept artistes d'aujourd'hui ».

Deux personnes ont postulé en qualité d'agent d'accueil pour cette saison.

ASSISTANT DE PREVENTION

Chaque commune doit avoir son assistant de prévention, c'est une obligation légale pour engager la collectivité dans une politique de prévention des risques professionnels, avec l'élaboration d'un schéma d'organisation de l'hygiène et de la sécurité du travail. Cet agent de prévention doit être un agent communal. La secrétaire de mairie, Isabelle CREIGNOU est nommée assistante de prévention.

QUESTIONS DIVERSES

Les grillages dans le clocher de l'église sont posés.

PAROISSE

Messes dans l'Ensemble Paroissial

Dimanche 3 juillet : messe à 10h30 à BODILIS.

Samedi 9 juillet : messe à 18h à SAINT-DERRIEN.

Dimanche 17 juillet : Pardon de SAINT-SERVAIS, rassemblement à 10h15 au Calvaire en bas du bourg.

La procession nous conduira à l'église pour la messe à 10h30.

Samedi 23 juillet : messe à 18h à SAINT-SERVAIS.

Samedi 30 juillet : messe à 18h à PLOUNÉVENTER.

ÉTAT CIVIL

Naissance : Noémy VIRGILIO, 2 Kerizella, née le 14 juin 2016.

Léana EMPEREUR, 7 Kerizella, née le 21 juin 2016.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en juillet 2000 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.

LE TRANSPORT PUBLIC SUR LE PAYS DE LANDIVISIAU

Afin de compléter l'offre de transport du réseau Penn-ar-Bed sur le territoire de la CCPL, la Communauté de Communes en partenariat avec le Conseil Général a validé la mise en place d'un transport public accessible à tous sur le territoire.

Dans ce cadre, un ajustement de la ligne 80 a été réalisé : la ligne 80B Plouzévéde Landivisiau reste inchangée, la ligne 80A Sizun Landivisiau dessert dorénavant Lampaul-Guimiliau. Les plaquettes horaires sont disponibles sur le site Internet de la CCPL.

En plus de ces 2 lignes régulières, 4 lignes de transport à la demande ont été déterminées :

Ligne TAD 81 St Cadou (Sizun)/Commana/St-Sauveur/Guimiliau/Landivisiau

Ligne TAD 82 Croix-neuve (Guiclan)/Guiclan/Landivisiau

Ligne TAD 83 St Vougay/Plougar/St Derrien/Plounéventer/ St Servais/Bodilis/Landivisiau

Ligne TAD 84 Loc Eguiner/Landivisiau

Comment ça marche ?

A noter que ces lignes ne sont pas régulières, ce sont des lignes virtuelles qui sont déclenchées uniquement sur réservation. Ces lignes fonctionnent **les mercredis et samedis après-midi**. Les points d'arrêt et les horaires sont quant à eux définis également. Ce service est idéal pour venir passer l'après-midi sur Landivisiau pour des activités sportives, des rendez-vous ou les magasins...

Le principe est très simple, l'usager devra réserver auprès du numéro suivant 0 810 810 029 (prix d'un appel local) au plus tard la veille avant 17h00. L'usager laisse ses coordonnées et précise son trajet (voyage aller simple ou voyage aller/retour), le point de départ (et de retour) parmi les points d'arrêts proposés, la destination, le jour et horaires du voyage parmi les horaires proposés.

A noter que ce service fonctionne toute l'année quelle que soit la période (scolaire ou vacances scolaires). Des plaquettes de ces horaires et arrêts sont disponible à la CCPL, sur le site Internet de la CCPL ou dans vos mairies.

Combien coûte ce service ?

Les tarifs appliqués, réductions et abonnements sont les mêmes que ceux du réseau Penn-ar-bed : 2 € en plein tarif, 1€50 pour les moins de 25 ans et étudiants, 0.75 € pour les personnes bénéficiant d'une aide à la mobilité. Les cartes d'abonnement au réseau Penn-ar-Bed sont également utilisables. Le service est gratuit pour les usagers scolaires détenteurs d'une carte Transcool+.

Ce même ticket sera valable sur toutes les lignes du réseau Penn Ar Bed ainsi que sur le réseau de bus de la ville de Morlaix et Brest.

Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site Internet du Conseil Général www.viaoo29.fr, consulter les flyers horaires en mairie, ou par téléphone auprès de la CCPL au 0298684241. www.pays-de-landivisiau.com

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de LANDIVISIAU, pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars de l'Elorn à LANDIVISIAU, Route de ST POL, BP 50106, avant le 10 juillet 2016.

Pour les élèves déjà inscrits en 2015/2016, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto et verso) et les modalités de règlement. Ce dossier est à retourner avant le 10 juillet 2015, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription, soit auprès des Cars de l'Elorn, ou en téléphonant au 02 98 68 04 36, ou sur le site Internet : www.cars-elorn.fr, à partir du 15 juin 2016. En cas de paiement par prélèvement (en 6 fois maximum) retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. Ce dossier doit être rempli et retourné au Cars de l'Elorn avant le 10 juillet 2016, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Permanences	A la Mairie de BODILIS	A la Mairie de PLOUNÉVENTER
JUILLET 2016	Jeudi 21 Juillet de 9h00 à 12h00	Jeudi 7 Juillet de 9h00 à 12h00
Temps d'éveil	A BODILIS	Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER
JUILLET 2016	Reprise en septembre	Reprise en septembre

3

Les permanences de soirée, de midi et les temps d'éveil reprendront en septembre

URBANISME

Permis de construire :

Déposée le 01/06/2016	Commune de SAINT-SERVAIS	le Bourg	Construction école
-----------------------	--------------------------	----------	--------------------

Certificat d'urbanisme :

Déposé le 09/05/2016	Maître Jacques KERBAUL	Kerangueven
Accordé le 12/05/2016		
Déposé le 23/05/2016	Maîtres SELARL-PRIGENT-RAMOND	Guern-Launay
Accordé le 26/05/2016		
Déposé le 25/05/2016	Maître Matthieu PRIGENT	Kerbignon
Accordé le 09/06/2016		

Rappel : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- les samedis de **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00** (en cas de force majeure, veillez à prévenir votre entourage)

COUPURE DE COURANT

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 6 juillet de 9h30 à 11h dans le quartier de Keroualar.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

INTERCLUBS DU MOIS DE JUILLET :

- Mardi 19 juillet : Interclubs de pétanque et de dominos à SAINT-DERRIEN.
- Mardi 26 juillet : Interclubs de pétanque et de dominos à BODILIS.

* Début des jeux à 14 H précises. Les inscriptions et les mises de 3 € par personne seront prises au club le jeudi précédent. Si vous ne participez pas aux jeux, vous pouvez venir encourager les joueurs et prendre le goûter.

DATES DES PROCHAINES SORTIES :

- Mercredi 7 septembre - Balade Léonarde avec Bodilis et Saint-Derrien : Aber Ildut, Porspoder, Déjeuner au château d'eau de Ploudalmézeau, après-midi visite du Château de Kergroadez à Brélès., Inscriptions au club ou auprès d'Yves Gaudin pour le jeudi 25 août.
- Mardi 20 septembre : 40^{ème} anniversaire du club
- Jeudi 29 septembre : Croisière découverte du Golf du Morbihan

Retenez déjà ces dates. Des renseignements complémentaires vous seront communiqués en temps utile.

AU BOUILLON DE CULTURE

Nouveautés : Les bénévoles se sont rendus à la Bibliothèque du Finistère, à Ste-Sève le 28 juin pour échanger le maximum d'ouvrages.

Une trentaine de livres pour enfants (albums et bandes dessinées) ont été mis en rayon récemment. Bientôt une vingtaine de nouveaux ouvrages pour adultes seront aussi disponibles.

La bibliothèque reste ouverte durant l'été, le mercredi de 17h00 à 18h30 et le dimanche de 10h45 à 12h00.

PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL ST SERVAIS / ST DERRIEN / PLOUNEVENTER

Portable : 06 66 43 46 42

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants du mercredi 6 juillet au vendredi 26 août à l'école de PLOUNÉVENTER et du lundi 29 août au mercredi 31 août à la salle polyvalente de SAINT SERVAIS.

Les temps forts de l'été :

- Semaine du 06 au 08 juillet : « Découverte de la commune »
- Semaine du 11 au 15 juillet : « Vingt mille lieues sous les mers »
- Semaine du 18 juillet au 22 juillet : « Les Médiévales »
- Semaine du 25 juillet au 29 juillet : « Sportivement votre »
- Semaine du 1^{er} août au 5 août : « De Bombay à Calcutta »
- Semaine du 8 août au 12 août : « Road trip »
- Semaine du 16 août au 19 août : « Un air de campagne »
- Semaine du 22 août au 26 août : « Sous les projecteurs »
- Semaine du 29 août au 31 août : « Remake des vacances »

4

PETITES ANNONCES ET MANIFESTATIONS

ALERTE PLACES DISPONIBLES  à Morlaix

FORMATION

SOLIER-MOQUETTISTE

Du 16/08/2016 au 11/01/2017
(avec étape de préqualification si besoin du 11 au 29/07/2016)



Demi-journée de recrutement/infos à l'AFPA :

- Jeudi 21 juillet 2016 à 13h30

Public : Demandeur d'emploi
Formations gratuites et rémunérées*

*Prises en charge par le Conseil Régional de Bretagne, partenaire de votre formation professionnelle

Merci de prendre contact avec Laëtitia LE ROY
pour vos rendez-vous individuels de validation de projet :
☎ : 02 98 88 95 40
✉ : Laetitia.le-roy@afpa.fr

AFPA de MORLAIX
39 Bellevue de la Madeleine
BP 97112
29671 MORLAIX CEDEX



BULLETIN N°162– Août 2016 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 18 juillet 2016 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 30.